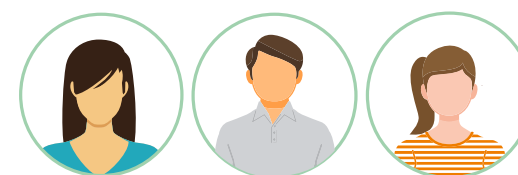




# EXPÉRIMENTATION DU CANNABIS MÉDICAL : **LE PARCOURS DU PATIENT** 1/4

1

## IDENTIFICATION ET ORIENTATION DES PATIENTS



### En structure de référence :

**sur proposition du médecin** de la structure après vérification des critères d'inclusion ou sur demande du patient



### En ville :

**sur proposition du médecin généraliste ou à la demande du patient**, qui est alors orienté vers une structure de référence (lettre de liaison médicale), après vérification des critères d'inclusion

Prise de rendez-vous  
de consultation  
d'inclusion



## EXPÉRIMENTATION DU CANNABIS MÉDICAL : **LE PARCOURS DU PATIENT** 2/4

# 2

### CONSULTATION D'INCLUSION EN STRUCTURE DE RÉFÉRENCE



**Vérification des critères** d'inclusion



**Recueil du consentement** du patient



**Inscription au registre** de suivi Patient (Recann)



**Dispensation d'une attestation d'inclusion et d'une ordonnance sécurisée**  
(prescription pour 28 jours maximum)



**Identification par le patient** de son pharmacien d'officine  
et/ou de son médecin généraliste





## EXPÉRIMENTATION DU CANNABIS MÉDICAL : **LE PARCOURS DU PATIENT** 3/4

# 3

### DISPENSATION DES MÉDICAMENTS

➤ **Présentation de l'ordonnance sous 3 jours**



#### **En structure de référence :**

**le patient présente son ordonnance** à la pharmacie de l'établissement dite "pharmacie à usage intérieur" (PUI) participante et autorisée à rétrocéder



#### **En ville :**

**le patient présente son ordonnance** au pharmacien qu'il a désigné, volontaire et formé

**Prise du  
traitement**



## EXPÉRIMENTATION DU CANNABIS MÉDICAL : **LE PARCOURS DU PATIENT** 4/4

**4**

### CONSULTATIONS DE SUIVI



Fin de  
l'expérimentation  
24 mois  
après l'inclusion



#### Consultations classiques :

- en structure de référence ou avec le médecin libéral désigné, volontaire et formé
- *a minima* 1 fois par mois pour le renouvellement de l'ordonnance



#### Consultations longues :

- en structure de référence volontaire
- au cours des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, et 18<sup>e</sup> mois

